



LE DEVOIR



Arafat est mort

Le raïs disparaît usé par l'âge et par la désillusion de ne pas avoir vu naître l'État palestinien auquel il a tant aspiré

ALEC CASTONGUAY

L'âme des Palestiniens est morte. Hier soir tard, vers 21h30, heure de Montréal, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat est décédé à l'hôpital militaire Percy, en banlieue de Paris. Malade depuis des mois, il avait été transféré en France le 29 octobre, sa santé perdant du terrain face à une maladie qui reste à ce jour inconnue et mystérieuse. Mardi dernier, son état s'était détérioré et le raïs lutait pour sa vie dans un état critique. Le coma aura finalement pris la place en milieu de semaine jusqu'à l'annonce de sa mort hier.

Le décès de la figure de proue du mouvement de libération de la Palestine a été annoncé par Christian Estribeau, porte-parole du service de santé des armées. M. Estribeau s'est refusé à donner plus ample commentaire sur les causes de la mort, et a affirmé aux journalistes présents que les médecins français, tenus par le secret médical, ne communiqueraient aucune information. «Le secret médical fait partie de la loi française et nous respecterons le secret médical», a-t-il dit. Les seules informations ayant filtré parlent d'anomalie sanguine.

La réaction de la rue palestinienne était dure à prévoir au moment de mettre sous presse. Des milliers de personnes suivaient les dernières heures de leur leader de 75 ans dans les cafés et les médias. Son enterrement pourrait avoir lieu aussi tôt qu'aujourd'hui, question de suivre les coutumes d'inhumation rapide des musulmans. Mais la date la plus plausible reste demain pour permettre plus facilement le retour du corps dans ses terres. Ses obsèques devraient se tenir au Caire, et son corps devrait être enterré à Ramallah.

Sa succession reste encore confuse et les proches de Yasser Arafat discutent de l'après-Arafat depuis plusieurs jours. L'important étant de maintenir la sécurité sur le territoire. La loi fondamentale palestinienne veut que ce soit le président du Conseil législatif qui prenne la relève, dans ce cas, Rawhi Fattouh.

VOIR PAGE A 8: ARAFAT



Dans une courte déclaration, le médecin-général Christian Estribeau, chargé de la communication au service de santé des armées, a indiqué que «Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne est décédé à l'hôpital des armées Percy à Clamart le 11 novembre à 03h30».

Surplus de 2,5 milliards à la SCHL

Le Bloc et le NPD souhaitent un réinvestissement dans le logement social

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Il n'y a pas que la caisse de l'assurance-emploi qui engrange d'importants surplus. La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) trône sur un pactole de 2,5 milliards qui devrait atteindre l'impressionnante somme de six milliards en 2008. Des députés de l'opposition et les lobbys en matière de logement voudraient que ce bas de laine soit consacré au logement social.

La SCHL a décidé en 1998 d'accumuler ses bénéfices nets, principalement générés par ses activités d'assurance hypothécaire, pour faire face à un éventuel ressac économique. De 544 millions en 1998, la réserve s'élève maintenant à 2,5 milliards. Était donné l'effervescence du marché immobilier, la société de la Couronne prévoit des bénéfices nets annuels d'environ 700 millions au cours des prochaines années, ce qui porterait le surplus accumulé à près de six milliards en 2008.

Cette stratégie du bas de laine est décriée par les critiques du Bloc et du NPD en matière de logement, qui voudraient que ces sommes soient réinvesties dans le logement social. «C'est scandaleux que la SCHL ne contribue pas à sa pleine capacité alors qu'il y a tant de pauvres qui paient des loyers aussi élevés», dénonce la députée néo-démocrate Libby Davies, qui déplore le «manque de transparence» entourant l'utilisation des surplus.

Mme Davies a d'ailleurs préparé une motion qui devrait être débattue en Chambre au cours des prochains mois afin que les profits de la SCHL servent à financer du logement social et abordable. Son collègue du Bloc québécois, Christian Simard, critique

VOIR PAGE A 8: SCHL

Péril en la danse

Un déficit cumulé de 650 000 \$ secoue maintenant La La La Human Steps

FRÉDÉRIQUE DOYON

La danse vit des temps difficiles et se révèle dans toute sa vulnérabilité. Après la fermeture du Festival international de nouvelle danse en 2003 et, tout récemment, celle de la Fondation Jean-Pierre-Perreault (FJPP), c'est au tour de la compagnie emblématique du succès international de la danse québécoise, La La La Human Steps, d'Édouard Lock, d'éprouver des problèmes financiers.

Le report de trois mois de la première d'Amélia serait en cause

Malgré les éloges et les prix que la compagnie ne cesse de récolter (Amélia a de nouveau été primée en octobre à Los Angeles), Le Devoir a appris que l'organisme est aux prises avec un déficit cumulé de 650 000 \$. «Ça représente seulement 10 % du budget d'exploitation», tempore d'emblée la directrice générale de la compagnie, Linda Clouette-Mackay. «Et il n'y a pas de déficit prévu pour cette année.» Le budget 2003-04, qui

VOIR PAGE A 8: DANSE

■ L'éditorial de Josée Boileau en page A 6

INDEX

7	78313100067	2	
Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 6
Culture.....	B 7	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

La fin des rosa, rosa, rosam

La réforme au secondaire assénera un coup fatal à l'enseignement du latin

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Brel le fredonnait gaiement: c'est le plus vieux tango du monde, le tango du collège, celui des forts en rien, le tango du temps des zéros, et «rosa rosa rosam, rosae rosae rosam...» Obligatoire à l'époque du cours classique, le latin du temps des versions a perdu des plumes. On chuchote que l'arrivée de la réforme au secondaire, dès septembre prochain, lui assénera un coup fatal...

Le nombre d'écoles qui offrent encore des cours de latin au secondaire a radicalement chuté depuis quelques années. Au secteur privé, qui séduit encore quelques parents en brandissant les charmes des versions latines et l'initiation aux cirques des arènes romaines, la trentaine d'écoles qui en offraient en 1996 a fondu à une dizaine l'an dernier.

L'adoption prochaine d'une toute nouvelle grille-horaire au

secondaire, moulée à la réforme, forcera l'ajout de plus d'heures de français et d'histoire. Les écoles doivent s'adonner dès maintenant à des changements plus qu'esthétiques dans les choix de cours offerts. «Elles disposent d'une marge de manœuvre mais elles ne pourront pas continuer à tout offrir», confie Guy Bouchard, coordonnateur des services à l'enseignement secondaire pour la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP).

Le latin sera-t-il bientôt définitivement rayé de la carte? «Au cours des dernières années, l'engouement pour des volets comme l'international a été tel que des écoles ont laissé tomber le latin au profit de l'espagnol, par exemple», précise M. Bouchard.

Une «tempête dans un bûcher», aurait dit le coloré Georges Brassens. «Ils ne savent pas ce qu'ils perdent, tous ces fichus colatins, sans le latin, sans le latin, la messe nous emmerde, [...] sans le latin, sans le latin, plus de mystère magique, le rite qui nous envoûte s'avère alors anodin», chantait le coquin.

VOIR PAGE A 8: LATIN

«C'est le tango que l'on regrette, une fois que le temps s'achète, et que l'on s'aperçoit tout bête qu'il y a des épines aux rosa.»

— Jacques Brel



ACTUALITÉS

LATIN

SUITE DE LA PAGE 1

Même un collègue comme Jean-de-Brébeuf, où le latin fait partie des us et coutumes depuis les débuts jésuites, modifiera peut-être son offre l'an prochain. «L'option n'est pas en péril», précise Diane de Champlain, directrice des relations publiques à ce collège. Le latin demeure, surtout sous forme obligatoire jusqu'en secondaire 4, une rareté. «Mais nous ne savons pas encore si nous offrirons le même nombre d'heures.»

Les Bernard Landry de ce monde, prompts à répondre aux questions ébémantes des journalistes à l'aide d'envoies latines — tel le désormais célèbre «*audi alteram partem*» recraché par le film *A hauteur d'homme* — existeront-ils encore dans quelques décennies?

«Bernard Landry est le représentant d'une époque à laquelle personne ne voudra revenir, c'est-à-dire l'élite des cours classiques», explique la latiniste Janick Auberger, professeure au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. «Mais ce que je regrette surtout, c'est la disparition de ces petites matières comme le latin, qui profiteraient à tous, pour la culture, la formation de l'esprit, la gymnastique intellectuelle et la rencontre avec les civilisations qui vont avec.»

Paradoxalement, alors que les écoles secondaires se départent de ces langues mortes, à l'université, les cours de latin et de grec, courus par les inscrits en études anciennes par exemple, sont bondés. «Ça n'a jamais été aussi populaire», confirme Mme Auberger.

Au collège Mont-Saint-Louis, un établissement secondaire privé du nord de Montréal, le latin ne figure plus à la grille-horaire du secondaire 1 l'an prochain. Les modifications imposées par le nouveau régime pédagogique, qui consacre les cours imposés et le nombre d'heures proposé par le ministère de l'Éducation, obligent l'école à revoir son offre. *Alea jacta est!*

«Est-ce que c'est vraiment la réforme qui nous oblige à enlever le latin?», demande le directeur de cet établissement, André Lacroix. «Certains essaieront de vous faire croire cela...» La disparition du latin en secondaire 1 (et en secondaire 2 l'année suivante) est liée à une réflexion forcée par l'arrivée de la réforme. «Ça, oui», reconnaît le directeur.

«Mais on aurait pu faire le choix de garder le latin en rognant ailleurs. On en a fait un autre qui correspond mieux, selon nous, à la réalité de nos jeunes d'aujourd'hui, qui font peu d'exercice et passent le plus clair de leur temps devant l'ordinateur», poursuit M. Lacroix. À compter de l'an prochain, des cabriolets faites dans la grille-horaire permettront donc d'ajouter 40 heures d'éducation physique pour les deux premières années du secondaire. «Nos jeunes auront des cours d'éducation physique à tous les deux jours.»

Exit, le latin? Alors qu'il est actuellement optionnel en secondaire 3 seulement, il le sera bientôt de la troisième à la cinquième année du parcours. Mais avec la multiplication des heures en histoire, le directeur du Mont-Saint-Louis croit que le latin ne sera pas complètement évacué puisque le survol des civilisations anciennes subsistera par le truchement de l'histoire. «Le latin, ce n'est pas que du «*rosa rosa rosam*», explique M. Lacroix. «Tout l'aspect non grammatical, c'est en histoire qu'on le récupère.»

«Certains vont considérer que les contraintes sont trop grandes pour garder le latin», explique Guy Bouchard, coordonnateur des services à l'enseignement secondaire pour la Fédération des établissements d'enseignement privé (FEEP). «Mais d'autres feront un autre choix institutionnel.»

En France aussi, les langues mortes comme le latin et le grec souffrent d'un manque de popularité. «La France a cette chance que, souvent, l'enseignement du latin est lié à celui du français», explique Janick Auberger, qui dénonce les incohérences de notre système, par exemple ce combat digne de Jules César pour les diplômés en études anciennes qui, faute de formation adéquate en pédagogie, ne peuvent enseigner.

À l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie (PGL), à Outremont, le latin fait aussi partie de la tradition. «Nous sommes une des seules et rares écoles publiques qui offrent le latin, sur une base optionnelle», explique Sylvie Drolet, directrice de l'école mais aussi latiniste.

Mme Drolet a enseigné le latin à PGL pendant neuf ans et a même dirigé l'Association des professeurs de latin du Québec. Le problème de la relève enseignante est bel et bien réel: «On ne trouve plus de professeurs aussi facilement qu'avant», explique Mme Drolet, ce qui complice davantage la tâche des écoles qui tiennent à la langue de Cicéron.

À PGL, une soixantaine d'élèves du premier cycle suivent donc les tribulations du Romain Lucius Caecilius Lucundus, s'initiant au passage aux versions et à l'histoire. Certaines années, un petit voyage dans la Rome moderne — après avoir étudié l'antique — était même associée aux cours, pour le plus grand bonheur des élèves.

«Pour l'instant, nous souhaitons garder le latin, sans en faire un programme de douance», explique Mme Drolet, dont l'école offre aussi l'espagnol au deuxième cycle du secondaire afin de poursuivre l'initiation linguistique... mais avec un autre accent!

Et que fredonnait Brel pour finir? «C'est le tango que l'on regrette, une fois que le temps s'achève, et que l'on s'aperçoit tout bête qu'il y a des épines aux roses.» *Rosae rosae rosas, rosarum rosas rosas.*

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québécoises Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est employé par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 8858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Unis dans la désunion

Le mouvement étudiant met ses bannières de côté pour parler d'une voix commune contre la hausse de l'endettement

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
TOMMY CHOUNARD

Une seule cause les unit, mais les étudiants qui ont manifesté hier dans le calme à Montréal et à Québec pour dénoncer la hausse de l'endettement semblent profondément divisés et ne militent pas sous une bannière commune.

Le gouvernement Charest a été la cible hier de la colère — contenue — des étudiants, qui n'avaient pas du tout les transformations imposées au système d'aide financière, selon lesquelles on a converti des bourses en prêts, pour des compressions de l'ordre de 103 millions de dollars.

«Charest endette une génération!», ont poliment scandé les quelque 10 000 étudiants venus marcher tranquillement dans les rues de Montréal jusqu'aux bureaux du premier ministre Jean Charest. «Charest, pourri, avec nous, l'as pas fini!», a aussi joyeusement crié la foule sur un ton un peu plus insolent.

Un peu plus tôt en journée, quelques centaines d'étudiants de la capitale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent avaient cheminé de l'Université Laval jusqu'au parlement en portant le même message d'indignation. Organisée par le Front d'opérations régionales de la coalition étudiante de la région de Québec (FORCE-Québec), cette manifestation s'est elle aussi déroulée dans le calme. Seul un étudiant venu défilier en caleçon a été arrêté par les policiers pour avoir franchi la clôture de sécurité.

«On a essayé d'être écoutés, et ça n'a pas marché. C'est le temps de hausser le ton pour que le gouvernement nous comprenne», a lancé la porte-parole collégiale de FORCE-Québec, Marie-Lyne Côté.

Unis derrière leur message, les étudiants ont toutefois laissé paraître hier une profonde division dans les allégeances auxquelles ils s'associent. Alors que les porte-voix officiels auprès du gouvernement demeurent la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), il ne fallait pas fouiner très loin hier pour constater que les appartenances à ces deux groupes sont fortement contestées par d'autres associations étudiantes indépendantes, qui ne s'y reconnaissent pas.

Sur le fil de presse hier ont défilé plusieurs communiqués revendiquant l'organisation des événements d'hier: en plus de la FEUQ et la FECQ, notons la Coalition régionale étudiante de Montréal (CREM) et FORCE-Québec. Au prochain congrès du Parti libéral, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui ne prenait pas part aux événements d'hier, a pro-

mis d'être présente et bruyante. De quoi en perdre son latin!

Un nouveau venu, l'Action rose, a fait son entrée en scène hier à Montréal, déplorant au micro la division qui règne au sein du mouvement étudiant. «Nous ne sommes ni la FEUQ ni l'ASSE mais un groupe d'étudiants qui veut mettre fin à la division, une division qui nous nuit», a expliqué Christian Dumont, président de l'Association des étudiants de sciences politiques de l'UQAM. «La FECQ, la FEUQ, l'ASSE, on a de la difficulté à faire des choses ensemble même si nos messages sont souvent les mêmes. C'est déplorant.»

Cheminant vers les bureaux de M. Charest, situés au centre-ville de Montréal, la masse d'étudiants partie du square Berri était attendue par quelques centaines d'étudiants du cégep du Vieux-Montréal, qui se sont joints à la troupe. Venant vers eux, le groupe portait une immense bannière colorée d'un message destiné non pas au premier ministre mais à la FECQ: «L'association étudiante du cégep du Vieux-Montréal se méfie de la FECQ.»

Dans les rangs, les étudiants vociféraient: «La FECQ veut nous faire tasser de la rue, on ne se laisse pas faire!» Même si ce n'est pas d'hier que cette fédération collégiale, qui représente quelque 15 associations étudiantes sur les 48 cégeps publics de la province, ne fait pas l'unanimité, la fracture semble de plus en plus évidente.

«Ce ne sont pas des divisions, seulement des divergences d'idéologie», se défendait hier la présidente de la FECQ, Julie Bouchard. «Et c'est très correct comme ça. Quand c'est vraiment important comme cause, comme ça l'est aujourd'hui, le mouvement étudiant met ses bannières de côté pour parler d'une voix commune.»

«Il n'y a pas de division», croit aussi le secrétaire de la FAECUM, membre fondateur de la FEUQ et aussi porte-parole de la CREM pour les universités, Pierre-Alain Benoit. «Nous marchons tous pour une même cause.»

A FORCE-Québec, un autre nouveau regroupement créé à la faveur des décisions en matière d'aide financière, on tenait un autre discours mardi matin. «Oui, de l'extérieur, nous donnons peut-être l'impression d'être divisés», a expliqué Valérie Guillot, coordonnatrice externe pour la coalition. «Notre cause est commune, mais les fondements de nos regroupements diffèrent.»

«L'attention des médias est souvent centrée sur les grandes fédérations, et il est vrai que ça en dérange certains», convient Pier-André Bouchard, président de la FEUQ. «Mais nous ne sommes pas divisés pour autant, et on ne fait pas de guerre de drapeaux.»

Le Devoir

DANSE

SUITE DE LA PAGE 1

marquait la fin d'un cycle de production et de tournée, oscillait entre trois et quatre millions de dollars. Cette année, intervalle entre deux créations, il tombe à 1,2 million.

«Dans un cycle de production et de tournée, il y a des imprévus, des coûts incontrôlables», explique Mme Clouette-Mackay. Des sources proches de la compagnie indiquent que le report de trois mois de la première d'*Amélia*, prévue à Séoul en 2002, serait en cause. Deux danseurs de la troupe s'étaient blessés, repoussant le baptême de la pièce de trois mois, période pendant laquelle il aura fallu s'installer en résidence à Montréal plutôt qu'aux frais du coproducteur coréen.

Le plan de redressement a été entériné par les bailleurs de fonds et par le conseil d'administration il y a quelques semaines. Le trou devrait se résorber, sans aide spéciale des instances gouvernementales, d'ici trois ans. «Ce n'est pas inquiétant parce qu'on a pris le contrôle de la situation et on sait comment on va gérer tout ça», souligne la directrice.

Certes, cette situation diffère de celle qui a mené à la fermeture de la FJPP avant-hier. Le Devoir a appris que la compagnie a obtenu une subvention de 175 000 \$ du ministère des Affaires étrangères et une autre de 120 000 \$ du Conseil des arts et lettres du Québec pour réaliser la tournée d'adieu de Joe, œuvre phare du chorégraphe Jean-Pierre Perreault, décédé il y a deux ans. Or, selon un petit exercice de calcul budgétaire auquel a bien voulu se soumettre Paul Tanguay, directeur général de la Compagnie Marie Chouinard (CMC), dont le répertoire voyage beaucoup à l'étranger, une tournée coûte environ 50 000 \$ au bas mot par semaine pour un groupe de 20 personnes. La production de Joe, qui compte une quarantaine de danseurs et collaborateurs, fait donc automatiquement doubler la mise. En huit semaines de représentations européennes, les frais ont donc pu s'élever à 800 000 \$. On est bien loin des quelque 200 000 \$ versés initialement par les gouvernements... Un écart que la conférence de presse annoncée pour les prochains jours par la FJPP permettra peut-être de comprendre.

Mais les deux événements révèlent les aléas des tournées internationales, lesquelles, selon le directeur de la CMC, s'avèrent toujours une entreprise risquée. «Les tournées internationales ne sont pas rentables», affirme Paul Tanguay. «Ça prend absolument des subventions, sauf si un festival invite la compagnie tous frais payés.» La norme veut qu'un diffuseur verse un cachet qui, s'il couvre parfois les coûts d'hébergement, n'absorbe généralement ni les frais de transport locaux et internationaux ni les frais de séjour. «Pour couvrir les dépenses, il faudrait demander des cachets tellement élevés qu'on ne tournerait plus.» Fragile équilibre des lois du marché...

Bien que de nature fort différente, les deux déficits ne se-

raient-ils pas des symptômes d'un même problème de financement? «Je ne crois pas», estime Mme Clouette-Mackay, dont la compagnie saluée de par le monde jouit d'un important soutien public. Pour M. Tanguay, au contraire, le jeu des tournées s'avère d'autant plus risqué que les subventions demeurent limitées. «Elles ont augmenté un peu, mais pas à la mesure du rayonnement de nos compagnies», juge-t-il. Des membres du milieu avancent l'hypothèse selon laquelle les principales compagnies de danse, après environ 20 ans d'activité qui ont vu grandir leur rayonnement ici et ailleurs, sont dans une période de transition, d'institutionnalisation, mais que le financement ne suit pas en conséquence. Ne servent-elles pas désormais de porte-étendards de notre culture plutôt que les compagnies à répertoire comme les Grands Ballets canadiens?, se demandent-ils. Les deux directeurs reconnaissent d'ailleurs qu'ils doivent bien souvent pallier le manque d'argent destiné aux tournées en puisant dans leur budget de fonctionnement.

De plus, le booking des diffuseurs se fait bien avant les demandes de subventions. Le risque se trouve donc aussi dans la prise de décision, loin en amont. «Quand on dit oui à un diffuseur, il est difficile d'annuler ensuite», souligne le directeur. Et puisque chaque représentation est d'emblée déficitaire, leur multiplication creuse rapidement le trou financier. Joe, victime de son succès? Mais peut-on encore parler de victime si les pertes dépassent largement le financement de tournée et frôlent la totalité du budget d'activité de l'organisme?

Déplorant la fermeture forcée de la Fondation Jean-Pierre-Perreault, le Regroupement québécois de la danse (RQD) demande de nouveau aux instances gouvernementales de dresser un état de la situation de la danse «complet et bien documenté», souligne le communiqué de presse, afin que le milieu puisse envisager l'avenir.

L'organisme rappelle que depuis 2000, il a signalé à maintes reprises aux divers bailleurs de fonds la crise profonde qui secoue le milieu, notamment en leur soumettant des mémoires (*La danse, un patrimoine humain en péril*, 2000, et *La danse en péril*, 2001), puis en lançant sa propre étude, qui n'a pas pu être complétée, faute de fonds. De manière générale, le milieu est atterré par la fermeture du seul lieu de création et de recherche chorégraphiques digne de ce nom à Montréal.

Des danseurs non payés au cours de la tournée d'adieu de Joe ont sonné l'alarme la semaine dernière. La FJPP a ensuite annoncé qu'elle suspendait temporairement ses activités à cause d'un important déficit, que les rumeurs établissent à un demi-million de dollars. Des allégations de mauvaise gestion, attribuable à un manque de leadership au sein de l'organisme en deuil, circulent. Une conférence de presse doit permettre de faire la lumière sur la situation financière au cours des prochains jours.

Le Devoir

ARAFAT

Un homme animé par une foi inébranlable dans la justesse de la cause qu'il servait

SUITE DE LA PAGE 1

Mais personne ne croit à ses chances de garder les reines de l'Autorité palestinienne.

Mahmoud Abbas, secrétaire général de l'OLP et Ahmed Qorei, premier ministre de l'Autorité palestinienne, sont les plus susceptibles de lui succéder. Figure très populaire dans la rue et chez les mouvements plus radicaux, Marwan Barghout, emprisonné depuis avril 2002 en Israël, est aussi sur les rangs, mais sa situation est beaucoup plus complexe.

À l'agonie, Yasser Arafat, âgé de 75 ans, a incarné les espoirs du peuple palestinien aspirant à la reconnaissance de ses droits. Mais après des décennies de combat, le chef de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) n'a pas pu réaliser son rêve: voir le drapeau national flotter sur Jérusalem Est. Il aura imposé la tragédie de son peuple au cœur de l'attention internationale.

Yasser Arafat aurait préféré entrer dans l'Histoire comme le dirigeant qui a conduit son peuple vers l'indépendance et la paix. Mais elle en aura voulu autrement. Il disparaîtra usé par l'âge et par la désillusion de ne pas avoir vu naître l'État palestinien auquel il a tant aspiré.

Onze ans plus tôt, il avait pourtant la certitude, et la majorité des Palestiniens avec lui, que ce rêve était à portée de main, qu'il suffirait de six années de négociations avec Israël — mais qu'est-ce que six années

SCHL

«La loi devrait obliger la SCHL à les réinvestir dans le logement»

SUITE DE LA PAGE 1

lui aussi l'absence de débat sur l'utilisation de ces profits. «Est-ce qu'un jour il est prévu que le gouvernement fédéral aille puiser là-dedans, comme on l'a fait avec l'assurance-emploi?», s'interroge-t-il.

Le député bloquiste juge inutile la constitution d'une telle «banque d'écurie» alors que les activités de la société de la Couronne sont garanties par l'ensemble des biens du gouvernement.

«Qu'on me dise qu'on amasse des fortunes en capitalisation pour répondre aux normes du privé alors que les gens paient très cher pour leur garantie de prêt hypothécaire et que le parc immobilier social est laissé à lui-même, ce n'est pas moral», s'insurge M. Simard. Il précise que le parc de coopératives et de logements communautaires nécessite des rénovations de plus de un demi-milliard de dollars compte tenu du peu d'argent consacré à leur entretien depuis 1993.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) lorgne lui aussi du côté de ces «surplus assez costauds»: «La loi devrait obliger la SCHL à les réinvestir dans le logement social», soutient son porte-parole, François Saillant, qui a abordé la question lors d'une récente rencontre avec le ministre fédéral du Travail et du Logement, Joe Fontana.

Une possibilité, selon le ministre

Le ministre Fontana se montre ouvert à l'idée: «C'est une option que j'étudie pour trouver des solutions créatives afin de dégager les ressources devant permettre d'augmenter le nombre de logements sociaux», affirme M. Fontana en entretien avec *Le Devoir*.

Il tempère cependant les ardeurs de ceux qui convoitent le pécule en rappelant que la SCHL doit maintenir un niveau de capitalisation adéquat pour faire face aux coups durs advenant une montée des taux d'intérêt: «Par le passé, vers la fin des années 80, les gens perdaient leur maison, la SCHL faisait face à des pertes. La SCHL doit s'assurer qu'elle a assez de réserve pour continuer à offrir des assurances à ceux qui veulent acheter une maison.»

Même si elle n'est pas soumise aux normes de capitalisation du Bureau du Surintendant des institutions financières, la SCHL a choisi de s'y conformer. Selon la dernière évaluation, effectuée en 2003, il lui manquerait 30 % pour ce faire.

Une telle logique propre au secteur privé ne saurait s'appliquer à une société gouvernementale investie d'une mission sociale, répliquent en chœur le FRAPRU et les députés de l'opposition. «C'est toujours le même vieux réflexe d'Ottawa d'avoir des bretelles et la ceinture qui va avec. C'est comme ça qu'ils justifient les réserves et, chaque fois, on découvre des surplus budgétaires», se moque François Saillant, du FRAPRU.

Le Devoir

arabes n'était ni unanime ni inconditionnel. Et pourtant, la foi chevillée au corps, Yasser Arafat voulait voir naître cet État palestinien pour lequel il a consacré sa vie depuis une quarantaine d'années.

Yasser Arafat, c'était d'abord et surtout cela: un homme animé par une foi inébranlable dans la justesse de la cause qu'il servait et des droits du peuple qu'il représentait. Il se souciait comme d'une guigne de l'aversion qu'il pouvait susciter et savait exploiter à merveille les témoignages de sympathie. Il conjugait ou alternait l'action militaire et la diplomatie, savait manipuler amis et adversaires, flatter les ego et tenir en piètre estime, être familier et tenir à distance, se faire modeste et arrogant, donner généreusement et couper les vivres, ne jamais prendre pour quantité négligeable une quelconque manifestation de soutien, si humble soit-elle, ne jamais rompre définitivement les ponts avec quiconque pour ne pas insulter l'avenir.

Son courage physique n'était pas la moindre de ses qualités. Jamais Yasser Arafat n'abandonna les siens dans l'adversité. Il prisaient les honneurs, surtout ceux des responsables étrangers, parce qu'ils étaient autant de marques de déférence et de soutien à sa lutte, face à un ennemi qui bénéficiait de très grandes sympathies à travers le monde.

Le Devoir
Avec Le Monde

ÉCONOMIE

Un pas de plus vers la fusion de Molson et Coors

Un fonds contrôlé par Eric Molson annule l'entente qui le liait à Ian Molson

ALLAN SWIFT

Un autre obstacle vient d'être franchi en vue d'une fusion entre les brasseries Molson et Adolph Coors.

Un fonds contrôlé par Eric Molson, président du conseil de Molson, a fait savoir hier qu'il met un terme à la convention entre actionnaires qui le liait à un autre fonds contrôlé par Ian Molson, cousin lointain d'Eric qui a quitté en mai le conseil de Molson. Cette entente entre les deux fonds accordait à Ian Molson un droit de veto sur toute fusion ou prise de contrôle.

Cette décision du fonds Pentland Securities de rompre les liens avec Swiftsure Trust était une étape nécessaire en vue de la fusion de Molson et de Coors, annoncée en juillet et qui doit être soumise au vote des actionnaires.

Pentland a précisé hier que l'achat d'actions auprès de deux

sœurs héritières de la famille Molson, ainsi que la transformation en actions de catégorie A d'une partie des titres que détiennent ces deux sœurs, permettent au fonds de porter à 50,7 % sa part des actions de catégorie B à droit de vote multiple.

Maintenant qu'il détient la majorité de ces titres, Pentland se dit en mesure d'annuler la convention que le liait à Swiftsure jusqu'en 2006. De ce fait, Pentland a dit que Swiftsure ne peut plus bloquer le projet de fusion entre Molson et Coors.

Les propriétaires du fonds Pentland, Eric Molson et son frère Stephen, avaient conclu en 2001 cette entente avec Ian Molson, ancien vice-président du conseil de la brasserie montréalaise, dans le but de résister à une possible tentative de prise de contrôle de l'entreprise qui appartient à la famille Molson depuis 1786.

Ian Molson a démissionné en mai dernier de son poste au conseil de Molson alors que se préparait le projet de vente à l'américaine Coors. Ian Molson tente depuis de préparer une riposte qui prendrait la forme d'une offre concurrente.

Prévisible

Michael Palmer, analyste de la firme Veritas Investment Research, a dit que l'annulation de la convention entre actionnaires était prévisible. « Cette transaction [entre Molson et Coors] dépend de l'annulation de l'entente. Les gens avaient déduit qu'il existait des façons de contourner l'entente, sans quoi Coors ne serait pas allée aussi loin dans cette affaire. »

Pour obtenir le contrôle des titres de catégorie B, Pentland dit avoir acheté mardi 18 000 actions appartenant aux sœurs héritières de la famille Molson, pour 578 000 \$. De

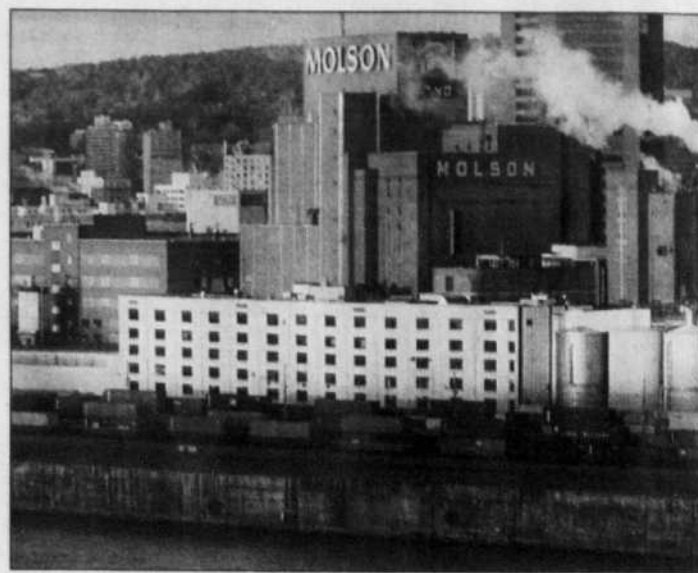
plus, 2,3 millions d'actions de catégorie B appartenant aux sœurs ont été transformées en titres de catégorie A sans droit de vote.

Depuis l'annonce de leur projet de fusion, en juillet, Molson et Coors ont dû procéder à plusieurs amendements à l'entente initiale dans l'espoir de gagner l'appui d'investisseurs institutionnels réticents.

Le regroupement de Molson et de Coors donnerait naissance au cinquième brasseur en importance au monde, avec des ventes combinées de six milliards \$US et plus de 14 000 employés.

Le projet doit maintenant recevoir l'aval de la Securities and Exchange Commission (SEC), gardienne des marchés boursiers aux États-Unis. Molson souhaite ensuite le soumettre au vote des actionnaires avant la fin de l'année en cours.

Presse canadienne



Le regroupement de Molson et de Coors donnerait naissance au cinquième brasseur en importance au monde.

La SAQ appelle Lucien Bouchard en renfort

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La Société des alcools du Québec (SAQ) ne tient visiblement pas à ce que les négociations avec ses employés durent trop longtemps et entraînent une grève générale illimitée au temps des Fêtes. Hier, la direction a annoncé avoir embauché l'ancien premier ministre Lucien Bouchard pour mener son équipe de négociation. L'arrivée de cet avocat habitué aux médiations ardues a été bien accueillie par le syndicat, qui voit là un « changement de ton majeur ».

Les négociations reprises mardi après quatre jours de grève ont donc été ajournées hier après-midi afin de permettre aux deux parties de s'entendre sur un nouvel horaire de rencontres. « M. Bouchard intègre l'équipe dès maintenant, de façon à accélérer les négociations et permettre de conclure une entente plus rapidement », a confirmé en fin de journée la porte-parole de la SAQ, Catherine Dagenais, qui a parlé de l'avocat comme d'un « fin négociateur ».

Martin Charron, président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB), a réagi positivement à la nouvelle. « C'est un gros mouvement, M. Bouchard arrive avec toute une expérience et une prestance. Aujourd'hui, on nous a dit qu'il serait dé-

sormais le porte-parole de la SAQ à la table. On imagine donc qu'il aura une grosse influence sur le reste de son équipe. On verra à l'usage si ce changement de ton est positif ou négatif pour nous, mais on présume que M. Bouchard se présente avec un esprit vierge dans le dossier, même s'il ne jouera pas le rôle de médiateur mais de représentant de la partie patronale. »

M. Charron a néanmoins dit regretter que l'ancien premier ministre « arrive si tard dans le processus: nous sommes maintenant en mode de négociations servies. L'échéance de décembre se rapproche toujours. »

Récemment élu président du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal (lui aussi en conflit avec ses musiciens), Lucien Bouchard a notamment guidé avec succès les négociations entre Hydro-Québec et les Cris de la Baie-James au cours des derniers mois. Il est actuellement avocat-conseil pour la firme Davies Ward Phillips & Vineberg. Son confrère Gilles Touchette a lui aussi été nommé hier par la SAQ pour participer aux négociations.

Les horaires de travail des employés sont le principal enjeu du conflit actuel entre la SAQ et le SEMB, sans contrat de travail depuis décembre 2002.

Le Devoir

L'heure juste sur le secteur des technologies de l'information

Le CHRL dévoilait hier les résultats d'un énorme sondage effectué auprès de 25 000 employeurs et 35 000 employés

FRANÇOIS DESJARDINS

C'était en 1998. Le Conseil des ressources humaines du logiciel du Canada (CHRL) constatait, avec l'industrie des technologies de l'information (TI), que celle-ci avait trop peu de données lui donnant l'heure juste sur le marché du travail. Six ans et une bulle technologique plus tard, le CHRL dévoilait hier les résultats d'un énorme sondage effectué auprès de 25 000 employeurs et 35 000 employés, soit 70 % de la main-d'œuvre du secteur au pays.

Réalisée par Statistique Canada de 2002 à 2003 avec l'aide financière d'Ottawa, l'étude commandée par le CHRL signale entre autres la faible représentation de 26 % des femmes dans le secteur, l'âge « relativement jeune » de la main-d'œuvre et le manque d'expérience comme principale doléance des employeurs lorsqu'ils recrutent. Mais les chiffres ne servent pas qu'à brosser un portrait. Le CHRL compte s'en servir pour analyser la réaction des TI au phénomène d'offshoring, par le-

quel une entreprise locale déplace une partie de sa main-d'œuvre vers l'Inde, par exemple, pour économiser sur les salaires.

« Au fur et à mesure que l'offshoring se produit, nous saurons quels emplois disparaissent et quels emplois apparaissent. Mais aussi, lorsqu'on ajoutera les données mensuelles de Statistique Canada et certaines données régionales de nos partenaires, on pourra identifier les besoins de formation et les communiquer aux centres pédagogiques et de formation », a indiqué au Devoir hier le président du CHRL, Paul Swinwood. Déjà, environ la moitié des employés détient un diplôme collégial ou universitaire.

La plus grosse surprise? M. Swinwood affirme que les employés et les employeurs n'ont souvent pas la même perception d'un poste occupé ou à combler. « Ce mésalignement explique pourquoi les employeurs se plaignent parfois d'une pénurie d'employés et que les gens à la recherche d'un emploi disent parfois qu'il n'y en a tout simplement pas. Il faut donc renforcer le vocabulaire d'usage, de sorte que, lorsqu'un employé dit qu'il est programmeur, son employeur est du même avis. » Cet écart de per-

ception peut atteindre 80 % dans certaines tranches d'emploi. Autrement dit, dans huit cas sur dix, employé et patron ne s'entendent même pas sur la définition de la profession.

Les femmes minoritaires

L'étude confirme que les femmes sont minoritaires. Bien qu'elles composent 74,3 % des employés de rédaction, elles constituent 36,8 % des analystes, 21,3 % des développeurs multimédias et à peine 16,7 % des programmeurs. Quant à l'âge moyen des employés du secteur, le CHRL l'estime relativement bas, mais non sans écarts selon les professions et les régions. La palme du doyen revient aux gestionnaires, qui ont en moyenne 46,8 ans, suivis des analystes, à 42,5 ans, des développeurs multimédias à 39,3 ans et des programmeurs à 37,9 ans. Parmi les cadets figurent les concepteurs graphiques et les illustrateurs, âgés de 35,3 ans.

Les programmeurs sont les plus nombreux du secteur privé, et de loin, constituant 18 % de la main-d'œuvre. En bas de la liste, on retrouve les développeurs Web (3,2 %) et les designers graphiques

(2,8 %). Dans le public, le plus gros contingent est celui des analystes-conseils (19 %), suivi des agents de soutien technique (15,9 %) et des programmeurs (13,9 %).

L'enquête s'est aussi penchée sur le nombre d'heures travaillées par semaine, la moyenne étant de 43,2. Le titre de bourreau de travail revient aux employés de conception de systèmes dans le secteur privé, qui entament leur week-end après une semaine moyenne de 44,8 heures.

Et quand l'employé décide de changer d'air, la raison la plus souvent citée pour avoir quitté le précédent boulot est la « meilleure possibilité de perfectionnement professionnel », et ce, par 35,1 % des répondants. En deuxième lieu viennent des raisons financières, à 30,8 %, et les projets plus intéressants, à 27,4 %. Un peu moins de 10 % des travailleurs affirmaient lors de l'enquête qu'ils avaient changé de travail en raison d'un licenciement, d'une reorganisation ou de la fermeture de leur entreprise.

Une série de rapports finaux sur divers thèmes sont prévus au début du printemps.

Le Devoir

Le président de WestJet accuse Air Canada de lui infliger un coup bas

GUILLAUME POULIN-GOYER

De passage à Montréal, le président de WestJet a commenté publiquement son contentieux avec Air Canada. En clair, Clive Beddoe a accusé son concurrent de lui infliger un coup bas en l'impliquant dans l'affaire d'espionnage industriel.

« C'est un coup au-dessous de la ceinture que de tenter d'en faire une affaire personnelle. M. [Robert] Milton vient d'abaisser la barre, je présume », a déclaré Clive Beddoe.

Le nom de M. Beddoe ainsi que celui de quatre autres dirigeants de WestJet ont été ajoutés à la liste des défendants de la poursuite de 220 millions. Selon les allégations, WestJet aurait eu accès à de l'information stratégique confidentielle par le site Internet d'Air Canada.

M. Beddoe dit croire que son rival ne veut pas régler hors cour. « Ils ne veulent pas un règlement. Ils veulent nous faire un œil au beurre noir à chaque occasion qui se présente. » M. Beddoe a prétendu que l'information litigieuse pouvait provenir d'autres sources. Mais il a reconnu qu'il était immoral de les obtenir en accédant au site Web confidentiel d'Air Canada, et c'est pourquoi l'ex-vice-président Mark Hill a dû démissionner. M. Beddoe a ajouté qu'il avait offert de prendre cette responsabilité au nom du vice-président, ce que le conseil d'administration de WestJet a refusé.

Air Canada a rapidement réagi aux propos de M. Beddoe. « Cette poursuite concerne une affaire d'espionnage industriel à large échelle de la part de WestJet », a écrit le transporteur dans un courriel transmis aux journalistes. Et de « récents documents obtenus de WestJet révèlent que M. Beddoe et d'autres dirigeants étaient parfaitement au courant de l'accès illégal à des renseignements sur Air Canada et de l'utilisation de ces informations ».

Délaissant ce contentieux avec

Air Canada, M. Beddoe est revenu sur les enjeux de l'industrie. Notamment sur la hausse du prix du pétrole, qui se fera inévitablement ressentir sur les billets prochainement. Selon la durée du vol, un ajout de 5 à 15 \$ viendrait augmenter le prix des billets de WestJet. La hausse du dollar canadien vient cependant atténuer l'impact de la flambée des cours pétroliers. « Le dollar canadien est très positif pour nous car les coûts d'achat d'avion et de carburant sont libellés en dollars américains », a précisé M. Beddoe. Déterminé à ne pas se laisser abattre par la hausse du prix du carburant, WestJet entend poursuivre la modernisation de sa flotte d'avion afin d'acquiescer des appareils moins énergivores.

À Québec

Questionné sur l'absence de WestJet à Québec, il a précisé que l'offre d'un tel service aérien dans la Vieille Capitale n'était pas pour demain. « Nous n'avons pas la masse critique de personnel francophone, mais quand nous l'aurons, nous offrirons le service à Québec », s'est contenté de dire l'entrepreneur, qui a travaillé dans l'immobilier avant de fonder WestJet en 1996. Pour l'instant, seuls 150 des quelque 1000 agents de bord de l'entreprise de Calgary sont bilingues.

Par ailleurs, le président de WestJet a affirmé que sa structure de coûts était 45 % plus compétitive que celle d'Air Canada, même après que l'avionneur montréalais est sorti de la protection juridique le 30 septembre dernier. Afin de conserver une structure de coûts compétitive, WestJet veut conserver la prédominance des réservations faites par Internet. À 12 \$ pour une réservation par Internet par rapport à 12 \$ pour une réservation faite en personne, on comprend cette motivation.

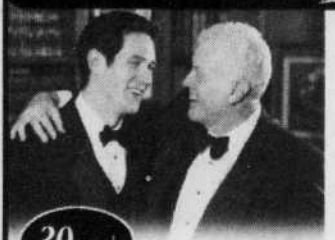
Le Devoir

Avec la Presse canadienne

Pour annoncer, appelez au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

Mieux-être

BÉDARD

Clinique de Greffe de cheveux
Pour hommes et femmes depuis 1974

Microgreffe folliculaire

Chirurgiens:
Dr Pierre Bédard
Dr Michel Chagnon
M.D., F.R.C.S. (C)

30 ans!

La solution naturelle et permanente à votre perte de cheveux!

www.pbedard.com

(514) 842-8449

Ouvert
Lundi au vendredi
9h00 à 17h00

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 301, Montréal

McGill

Un peu de sang neuf dans le système!

LE POINT

EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Volume 1, numéro 1 • Janvier 2005

- Une toute nouvelle revue faite par et pour les cadres et professionnels du réseau de la santé et des services sociaux

- Notre objectif? L'enrichissement des compétences et l'épanouissement professionnel des intervenants, dans le but d'améliorer les services

- Sortie début janvier 2005. Le premier grand thème abordé:

Survivre et sourire à la réforme

Réservez votre exemplaire dès maintenant!
1-888-832-3031 postes, 240, 237, 230

JOLICOEUR & ASSOCIÉS
Bureau de Recherche Marketing Sociale

La référence en recherche sociale au Québec

- Recherche quantitative et qualitative / CNS
- Évaluation de programmes
- Recherche socio-économique et développement régional
- Expertise statistique
- Évaluation de services à la clientèle
- Profils socio-culturels / Statmédia

contactez-nous

www.etudesondage.com
(514) 284-3106 ou 1-800-636-3106

cns
centre national de sondage

Recherche sociale appliquée
Stratégie et planification
Marketing de services

CULTURE

Mise au point de la direction

« Le Rideau Vert n'est pas en faillite »

STÉPHANE
BAILLARGEON

Le Théâtre du Rideau Vert (TRV) n'est pas en faillite et les négociations en cours avec les créanciers visent précisément à éviter cette ultime et fatale situation. Voilà, en résumé, le message livré hier par la direction de l'établissement.

Le TRV signale l'offre de règlement à ses créanciers, auxquels il doit environ trois millions de dollars. La Banque Nationale (BN) demeure le principal créancier

dans ce dossier. Le théâtre a levé deux hypothèques totalisant plus de un million avec cette institution financière. La BN a un représentant au conseil d'administration.

Poursuivre

«Le Rideau Vert n'est pas en faillite», explique Lorraine Beaudry, directrice générale de l'établissement. «Au contraire, les actions entreprises s'inscrivent dans le plan de relance pour permettre de continuer nos activités.»

La proposition concordataire du TRV sera connue la semaine

prochaine. Il s'agit d'un contrat par lequel une entreprise insolvable offre à l'ensemble de ses créanciers de payer ses dettes, en totalité ou en partie, selon des modalités différentes des ententes originales. L'acceptation de la proposition par la majorité des créanciers les lie tous. Cette mécanique de la dernière chance permet la réorganisation commerciale du débiteur. Par contre, le non-respect des délais stipulés entraîne automatiquement sa perte.

Le ministère de la Culture et le Conseil des arts et des lettres du

Québec suivent l'évolution du dossier à la trace. «La faillite du Rideau Vert n'est pas souhaitable», résume Pierre Millette, porte-parole du ministère.

Reste à expliquer le gouffre comptable. L'ancienne administration a-t-elle mal géré le théâtre? Les salaires versés aux ex-dirigeants sont-ils en cause? «Je ne suis pas là pour juger le passé», répond Mme Beaudry, qui ajoute que «les problèmes se sont accumulés pendant plusieurs années.»

Le Devoir

DANSE

Cabotins fragiles

BÂCHE

Des Ballets C. de la B. (Koen Augustijnen). Du 10 au 13 novembre à la Cinquième Salle de la Place des Arts

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les Ballets C. de la B. ont certes l'art d'inventer un monde à partir de petits riens. Présenté dans le cadre de Couleurs flamandes, le tout récent *bâche* du chorégraphe Koen Augustijnen rivalise encore de simplicité inventive, se fait complice d'un public quasiment assis sur la scène et mélange les genres sans prétention: théâtre physique, danse acrobatique, chant musical. Choix tout indiqué pour baptiser la nouvelle Série Cinquième Salle de la Place des Arts.

Quatre danseurs, un haut-contre et un pianiste engagé un curieux corps à corps, où l'intimidation se meut en une bagarre de gamins, qui s'épuise ensuite en une chorégraphie racoleuse. Les persécuteurs se plient soudain aux exigences loufoques du persécuté. Chaque membre de la joyeuse bande finira par vivre son instant de vérité, la mise à nue de sa vulnérabilité. Et, inscrits au cœur de la pièce, les chants pour haut-contre de Purcell s'offrent en contrepoint, comme des petites bulles de réconfort, liant ou relayant les scènes.

L'immense bâche qui sert de décor en recouvre une autre, si bien que l'apparent désordre d'ob-

jets hétéroclites qui se cache en dessous ne sera jamais entièrement révélé. Ce jeu de dévoilement/recouvrement se traduit aussi dans la danse. Ainsi, *bâche* renvoie à ces infinies couches de sens que revêtent nos gestes ou comme la carapace de notre vulnérabilité humaine. La danse un peu disloquée s'offre comme un jeu de blocs en (dé)construction perpétuelle, cède le pas aux acrobaties de cirques révélant tant le déploiement de force que la fragilité humaine qui les sous-tendent.

Toutefois, l'économie de moyens frise par moment le simplisme ou le cliché: la chorégraphie esquissée dont s'écarte un maladroit devient rengaine. Les manifestations de vulnérabilité ne convainquent pas toujours quand chacun s'avance pour livrer son témoignage ou sa confiance, manœuvre qui sent un peu le réchauffé. Enfin, le cabotinage constructif qui parsème les œuvres des Ballets C. de la B. prend beaucoup de place et glisse parfois vers de la bouffonnerie pure et simple. Mais certains tableaux subjuguent de poésie délicate et touchante, comme ce duo amour-rejet mi-doux, mi-amer, tango émouvant et original dérivé d'un simple enlacement.

Malgré ces petits bémols, les inconditionnels des Ballets C. de la B. seront ravis de retrouver cette fraîcheur du regard, l'atmosphère de gravité légère et de légèreté grave qui caractérise leur ingénieux travail.

CONCERTS CLASSIQUES

Les feux de l'amour

LES VOIX HUMAINES

«Vive l'amour, vive ses feux», Chansons des deux côtés de la Manche. Airs de Jehan Planson, Nicolas Lanier, Jean Bertaut, John Dowland, etc. (Œuvres instrumentales de William Byrd, Matthew Locke, Diego Ortiz, Eustache du Caurroy, etc. Matthew White (alto), Lucas Harris (luth). Le Consort de violes des Voix Humaines. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, 10 novembre 2004. Diffusion sur Espace Musique le 29 novembre à 20h.

CHRISTOPHE HUSS

Premier rendez-vous de l'année pour les Voix humaines dans une Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours remplie aux deux tiers grâce à la présence d'un invité de marque: Matthew White, dans un programme inti-

miste d'airs et de fantaisies des XVIe et XVIIe siècles français et anglais. L'alternance habile instaurée par le programme, les fantaisies s'enchaînant souvent *attacca* avec les airs, permet autant que faire se peut d'éviter l'ennui que générerait la succession de pièces vocales brèves qui n'ont assurément pas été écrites pour le format de nos concerts publics de 90 minutes.

La révélation du concert est le luthiste torontois Lucas Harris, qui tisse un fil poétique à travers ses interventions infiniment subtiles. La douceur et la patience de son jeu, tant à la pandore (*Gaillarde* et *Pavane* d'Anthony Holborne) qu'au luth (deux pièces du *Secret des Muses* de Vallet), émerveillent. On reste coi devant la transition entre les deux pièces de Vallet et on a bien envie de réentendre ce confident du secret des âmes dans un rendez-vous intimiste du prochain

festival Montréal Baroque.

Matthew White impressionne aussi, parfois davantage par ce qu'on devine que par ce qu'on entend. Il y a quelques signes d'impréparation au début du programme (entrée intempestive dans Planson, hésitation sur l'entrée de la dernière strophe dans Berthaud) et, après la pose, dans Lawes et Jenkins, les fins de phrases sont parfois un rien voilées. De plus, la prononciation du français du XVIe siècle semble assez simplifiée. Mais ce qu'on entend par ailleurs du matériau vocal est très encourageant: la voix s'étouffe encore, en ampleur et en résonance, ce qui lui confère un potentiel dramatique qui fera sans doute très plaisir aux programmeurs des saisons lyriques. La trajectoire de Matthew White dans les prochaines années sera passionnante à suivre. Espérons qu'il ne délaisse pas trop Montréal... La cohésion admirable des

quatre violes du consort des Voix humaines, nous vaut aussi de très beaux moments, avec au premier chef la *5e Suite pour violes* de Matthew Locke, avec des appels déchirants du dessus de viole (Margaret Little) dans le premier volet, ainsi que des nuances piano d'une infinie subtilité. On note également la très belle partie de viole de taille dans la section médiane de la *Fantaisie* de Vecchi. Le concert s'achève, s'éteint presque, sur une note longuement tenue de l'air *Douce mémoire*. Admirable, vraiment.

L'OFF
FESTIVAL DE
JAZZ
de Montréal

SOIRÉE DE SOLIDARITÉ MUSICALE

CAFÉ CAMPUS
1er décembre 2004, 20h

BILLETS — 20\$ EN PRÉ-VENTE — 25\$ À LA PORTE

Admission 514-790-1245 / www.admission.com

L'Oblique 514-499-1323 / 4333, rue Rivard

Les Anges vagabonds 514-527-8174 / 1899, avenue du Mont-Royal Est

UN ANIMATEUR

Stanley Péan

TRENTE-HUIT MUSICIENS

Jean Beaudet
Rémi Bolduc
Alex Côté
Michel Donato
Aaron Doyle
Norman Lachapelle
Zack Lober
Denis Mailloux
Charles Papisoff
Yannick Rieu
Carole Therrien
Virgo

Jay Atwill
Alain Bédard
François Bourassa
Jean Derome
Chet Doxas
Normand Guilbeault
Serge Lavoie
Frank Lozano
François Marcaurette
Joël Prenovault
Georgi Stankov
Dave Turner
Karen Young

Martin Auguste
Alex Bellegarde
Didier Boutin
Urbain Desbois
Jim Doxas
Ivanhoe Jolicœur
Richard Léveillé
Catherine Major
Roberto Murray
Sylvain Provost
Pierre Tanguay
Jean Vanasse
Jean-Pierre Zanella

QUATRE POÈTES

Jean-Paul Daoust

José Acquelin
Kim Doré

Fortner Anderson

BORÉALE

CAMPUS LE DEVOIR

QUAI DES BRUMES

LION D'OR

ESPACE MUSIQUE 100.7

UNION LE FROMENTIER

LA LISTE

LA LISTE

LA LISTE

LES PENSÉES EN BATAILLE À LA LIBRAIRIE GALLIMARD

À l'occasion de la pièce **LES MAINS**, présentée au Théâtre de Quat'Sous

ERIC JEAN

DIRECTEUR ARTISTIQUE ET CODIRECTEUR GÉNÉRAL DU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

RENCONTRE

DAPHNÉE POIRIER

SOCIOLOGUE DANS LE CHAMP DE LA CULTURE DES SOURDS

JEUDI LE 11 NOVEMBRE DE 17H30 À 19H
à la librairie Gallimard, 3700 Boulevard Saint-Laurent, Montréal
POUR INFORMATIONS: 514 / 499 2012

UNE COLLABORATION

ACTIVITÉ GRATUITE



Librairie Gallimard

WWW.GALLIMARDMONTREAL.COM

Radio-concerts de Radio-Canada



MIRAGES Marie-Nicole Lemieux

mardi 23 novembre, 20h

Applaudie sur les grandes scènes d'Europe et d'Amérique, la contralto québécoise Marie-Nicole Lemieux, accompagnée du réputé pianiste Michael McMahon, nous offre une grande soirée de mélodies françaises où s'entremêleront lyrisme et poésie. Un enchantement pour les oreilles, le cœur et l'esprit!

ESPACE MUSIQUE 100.7

Salle pierre-mercure

CENTRE PIERRE-PÉLADEAU
300 De Maisonneuve Est, Montréal
Métro Berri-UQAM
www.centrepierrepeladeau.com
billetterie: 514 987.6919

UQAM

CGI LE DEVOIR

Québec

Canada

Montréal

Série Radio-concerts

Paul Kunigis et Jescze Raz
La fête des lumières
lundi 13 décembre 20h



Polaris
Soleil de minuit
lundi 31 janvier 20h



Les Cordes romantiques
Souvenir de Florence
lundi 21 février 20h



Measha Brueggogsmann
Le retour de la lauréate
lundi 25 avril 20h

